

Nous avons été reçu mardi 19 octobre par L'IEN ADJOINT, Une coordonnatrice du SEI et Le gestionnaire de Zola

**Triste constat en ce début d'année, nous constatons plus de 30 démissions et plusieurs à venir sur le département et des dizaines d'appels de collègues en détresse, de témoignage d'un manque de reconnaissance et de collègues qui n'en peuvent plus, qui attendent avec impatience de trouver un autre emploi, !**

Dans ce contexte, en audience nous avons porté les revendications suivantes :

- **Un statut de la Fonction publique** pour en finir avec les affectations arbitraires, opaques, incompréhensibles, pour une reconnaissance à la hauteur des ambitions de « l'école inclusive »
- **Une grille de salaire alignée sur la catégorie B** et prenant en compte nos diplômes, notre expérience et la valeur de notre travail. Une nouvelle grille indiciaire a été éditée par le ministère cet été. Elle est d'ores et déjà insuffisante car dépassée par le SMIC qui vient d'être revalorisé début octobre ! Cette nouvelle grille est entrée en application au 1<sup>er</sup> septembre.

**Réponse de l'administration : Le service gestionnaire nous a annoncé ce matin une application seulement sur la paie de décembre avec effet rétro actif. Les avenants arrivent sur les boites mails académiques.**

**FSU28 : nous avons mis en place un calculateur pour que vous puissiez vérifier l'échelon c'est ici**

**<https://www.snes.edu/article/aesh-calcul-de-mon-reclassement/>**

- **des temps complets pour tous** pour pallier aux problèmes de cumul d'activités = collègues qui se retrouvent avec plusieurs emplois avec difficultés de s'organiser, des changements d'EDT et d'affectations plusieurs fois dans l'année.

**Réponse de l'administration : « Nous sommes sur des missions « mobiles ». Le cumul d'activité doit être fait avant septembre, plusieurs AESH ne nous informe pas de leur seconde activité et cela pose problème. Des contrats avec les mairies peuvent compléter les temps partiels »**

**FSU28 : Les collègues doivent attendre leurs EDT (après le 1<sup>er</sup> septembre) pour pouvoir accepter un second emploi donc c'est le serpent qui se mord la queue. Le ministère demande aux services du SEI de la bienveillance à l'égard des cumuls d'activités.**

- **des formations qualifiantes** = formation initiale de base puis un catalogue de formation en fonction des handicaps puis des formations urgentes pour répondre à des situations complexes.

**L'administration : en cas de difficulté ou d'insécurité = remplir fiche RSST et prévenir l'IEN qui doit nous diriger vers un service compétent.**

**FSU28 : C'est dommage de devoir remplir des fiches RSST, nous souhaitons que ces situations puissent être anticipées pour ne pas que nos collègues se retrouvent**

démunis et démotivés dès leur entrée en fonction. (formation braille, gestes techniques ou comportement face à des violences physiques ou verbales..) Nous avons également porté cette demande au niveau académique le 20 octobre.

- **le recrutement d'AESH à hauteur des besoins** avec l'abandon des pials et de la mutualisation des accompagnements qui génèrent :

- 1) des tensions dans les équipes pour répartir les 2-3 heures d'accompagnement mis à disposition
- 2) des changements d'affectations qui désorganisent complètement nos vies personnels et le travail engagé dans les écoles.
- 3) des élèves qui restent sans solution en octobre, avec des notifications non mise en œuvre ce qui conduit à des discours du genre « plusieurs élèves dans la même classe » ou une « notification individuelle et mutualisée peuvent être concomitantes ».

**Non : la MDA ne notifie pas des élèves en individuelle pour qu'ils se retrouvent en aide mutualisé faute de moyens. Nous exigeons le respect des notifications individuelles !**

**L'administration : il y a eu beaucoup de démissions et cela continue en ce moment. Plusieurs dizaines de recrutements sont prévus en ce moment.**

**FSU28 : Nous ne pouvons que constater le manque de personnel, le non-remplacement des collègues en arrêt maladie. Mais cela s'explique par le manque d'attractivité du métier, des temps partiels imposés (même si certains collègues ont obtenus une augmentation de contrat, elle ne dépassera pas les 80%), des contraintes liés à des changements d'affectations.**

**Nous étions inquiets sur une pratique qui semblait se dessiner sur le département: déplacer régulièrement les aesh sous prétexte d'encourager l'autonomie des élèves ou d'autres raisons farfelues. Interrogé sur ce point, le SEI affirme que ce n'est pas le cas.**

**Pour la FSU, ce qui est formateur et motivant, c'est de pouvoir s'inscrire dans une équipe, dans un projet d'établissement et de s'impliquer dans le suivi du projet personnalisé de scolarisation des élèves. Nous y serons attentifs !**

Ce mardi 19 octobre est notre troisième journée de mobilisation de l'année 2021. Loin de faiblir, cette mobilisation se renforce avec aujourd'hui davantage de collègues en grève et rassemblés. C'est la preuve de l'insuffisance des mesures proposées aux AESH par le gouvernement. Continuons d'affirmer haut et fort que les AESH ne sont pas des pions que l'on peut déplacer comme on veut ! Battons-nous pour que notre travail soit reconnu à sa juste valeur !